

**Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH**

SDevRH/JYB/RM/EZH N° 2023 – 205

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

DECIDE

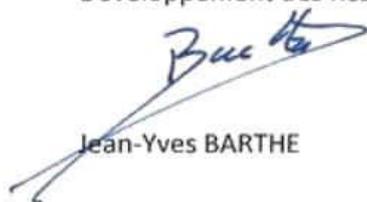
Article unique: Sont admis à concourir au concours externe des Assistants Ingénieurs n°24 BAP J :
" Assistant-e des ressources humaines", les candidats dont les noms suivent :

AMALRAJ	Divya Rupa	ICHOU	Fatna
BATHILY	Souaré	KEOU	Elise
BIAGIOTTI	Magali	LUFUKU	Judith
BOUFKHED	Sarah	MILANDOU	Lidwine
DELANNAY	Ghislaine	PINTO NEVES	Lauryn
DIALLO	Boubacar	REMACHA	Dylan
ESSAM	Christel	SOW	Mariama

Fait à Paris, le 28 septembre 2023

Pour le Directeur du Département des
Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


Jean-Yves BARTHE

